



16ème législature

Question N° : 18700	De M. Denis Bernaert (Non inscrit - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sports	Tête d'analyse >Diverses arnaques de fausses billetteries en ligne pour les JO de Paris	Analyse > Diverses arnaques de fausses billetteries en ligne pour les JO de Paris.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Denis Bernaert appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les diverses arnaques liées à la billetterie en ligne pour les jeux Olympiques de Paris 2024. Dans un contexte de Jeux imminents, les places pour assister aux événements connaissent un succès fulgurant. Un communiqué de presse de l'organisation des jeux Olympiques a annoncé le 23 mai 2024 qu'environ 6,8 millions de billets ont été vendus sur les 10 millions disponibles, soit environ 70 %. Plus de 15 millions de personnes au total sont attendues à Paris pour les jeux Olympiques et Paralympiques, ce qui crée malheureusement un terreau fertile pour de multiples arnaques en ligne. Fin mai, la gendarmerie nationale a recensé plus de 280 fausses billetteries en ligne détectées. Elle fait face à un réel problème à un mois et demi du début des Jeux. Ces fausses annonces sont très bien réalisées et paraissent très crédibles grâce à un *design* attrayant, des photos soignées d'athlètes, un système de paiement en ligne sophistiqué, ainsi que la fausse certification de places authentiques et remboursables. Une équipe de gendarmes est chargée de contrôler les arnaques en ligne. Cependant, leurs moyens semblent insuffisants face au grand nombre de fausses annonces émergentes quotidiennement, un phénomène qui ne fera que s'empirer à l'approche des Jeux. Il lui demande donc quels moyens le Gouvernement compte mettre en place afin de protéger les spectateurs français et étrangers, des éventuelles arnaques auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés lors de leur achat de billets en ligne.